VILLAGE DE GANS

HTTP://WWW.MAIRIE-GANS.FR

LA VIE DE LA COMMUNE

Septembre 2008



LE MOT DU CONSEIL MUNICIPAL

Notre village a vécu un été particulièrement festif.

Les maïades ont animé tout le mois de juin perpétuant ainsi la tradition de fêter les nouveaux élus.

Le « Pré de la Mairie » deviendrait-il un lieu culturel incontournable? Les deux spectacles musicaux de l'été tendent à le prouver tant le public fut nombreux et enchanté de la pertinence du lieu.

L'édition 2008 de la fête de l'Assomption est également à classer dans les grands millésimes. La participation massive aux diverses manifestations est allée au-delà des espérances des organisateurs.

Enfin, dernièrement, un repas à la salle des fêtes a réuni chasseurs et non-chasseurs pour déguster un sanglier rôti à la broche.

Le conseil municipal tient à remercier les associations de la commune que sont les Fifres et Tambours, le Comité des Fêtes et la Société de Chasse pour leur dévouement et leur implication dans l'animation du village ; nos remerciements vont également à vous tous, qui, par votre participation, contribuez au succès de ces festivités.

Merci de faire VIVRE GANS!

INFO ASSOCIATIVE

Suite à l'assemblée générale de la société de chasse du 04 juillet dernier, Christian DELOMBAERDE est devenu le Président de l'association. La composition du comité directeur est la suivante : Christian Delombaerde (Pt) - Claude Laffargue (trésorier) - Michel Delas (secrétaire) - Jacques Vignaud (Vice Pt) - Jean Marc Baluteau (Vice Pt) - Bernard Lagardère - Patrick Saumon



Nous saluons la gestion rigoureuse ainsi que le dévouement de Jacques Vignaud à la tête de la société de chasse pendant de nombreuses années ; il peut donc confier sereinement les rênes à Christian Delombaerde et toute son équipe.



Une mairie fleurie

AU FIL DE L'ACTUALITE.

ANIMAUX. Vous détenez des moutons ou chèvres, vous devez les déclarer et les identifier. L'absence d'identification peut être sanctionnée (abattage des animaux à vos frais, contravention). Pour éviter cela, faites-vous connaître auprès de l'Etablissement Départemental d'Elevage de la Gironde (05.56.79.64.21) et qui vous expliquera les démarches à suivre.

CONTAINERS. Il est rappelé que les containers de 770 litres mis à disposition aux administrés par la commune (bourg, salle des fêtes et église) ne doivent être utilisés EXCLUSIVEMENT que pour les déchets ménagers. Pour t o u s l e s a u t r e s e n c o m b r a n t s (ferraille,papier,bois,plastiques etc...) un point tri est à votre disposition sur la parking de la salle des fêtes et la déchèterie de Bazas (route de Lerm) est ouverte tous les jours.

AIDE TRAVAUX. Vous avez un projet de construction, de rénovation, d'agrandissement de votre habitation, de votre exploitation agricole, de votre local professionnel, consultez un architecte conseiller du CAUE lors de ses permanences en Mairie de Bazas le 1er mercredi de chaque mois de 11h à 12 h. Des permanences ont lieu dans d'autres mairies (appeler le CAUE au 05.56.97.81.89). Cette aide est GRATUITE.

INCINERATION VEGETAUX. Il est possible de procéder à l'incinération de vos déchets verts à compter du 1er octobre 2008. Pour cela il vous est demandé de remplir une déclaration disponible en mairie.

SAINTE CECILE, Retenez la date du Dimanche 23 Novembre 2008 pour la Fête de la Sainte Cécile, organisée par les Fifres et Tambours de Gans.

Et

Bonne campagne à tous nos Paloumayres !!



LES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

D'accès libre, vous pourrez profiter de cette structure synthétique entourée de palissades bois. Le montant de cet investissement est de 52 156.12 € financé par le Conseil Général de la Gironde (13 082€), par l'Etat (15 263.08e) et par Me Des Esgaulx, député (10 000€), soit un total subvention de 38 345.08€ (73.52% de l'investissement).



- ⇒ La rénovation du logement du presbytère se précise. Après plusieurs réunions techniques avec Mr Arquey, architecte, une esquisse a été présentée aux élus. Le montant des travaux est estimé à 70 000€ HT. Ces travaux seront financés dans le cadre d'une opération « Palulos » (logement social), permettant ainsi de bénéficier d'aides du Conseil Régional, du Conseil Général et de l'Etat.
- Sur proposition de la commission espaces verts, le fossé entre le cimetière et le parking de la mairie a été comblé (pose d'un drain). Cela facilitera l'entretien et un aménagement paysager agrémentera définitivement ce lieu.
- Augmentation des loyers communaux au 1er juillet 2008 de +1.36 % (taux de l'indice de référence) - la commune dispose de six logements locatifs.
- ⇒ Augmentation du tarif des bouteilles de gaz : petite bouteille15 € / moyenne bouteille 28 € / grande bouteille 75 €.
- Subvention exceptionnelle de 1 000 € à l'association des fifres et tambours pour le voyage dans les Pyrénées les 23 et 24 août 2008.

Vous pouvez désormais consulter les comptes rendus des séances du conseil municipal sur le site internet de la commune



LA SCOLARITE DE NOS ENFANTS

Savez-vous que la commune de Gans compte 43 enfants scolarisés 7 On constate la répartition suivante : 19 en maternelle/primaire (écoles d'Auros-Aillas-Bazas-RPI Coimeres) - 10 en collèges - 10 en Lycées (enseignement général et professionnel) - 4 font des études après Baccalauréat.

Un ramassage scolaire est organisé par les écoles d'Aillas et d'Auros ; les élèves du Collège Ausone de Bazas, du Lycée Anatole Monzie et du Lycée Agricole bénéficient également du transport scolaire, géré par le SIVOS (sont pris en dernier le matin et déposés en dernier le soir).

Les communes n'ayant pas d'école maternelle et primaire doivent participer aux charges de fonctionnement des écoles qui accueillent nos enfants. Les communes accueillantes estiment cette participation suivant un coût par élève qui peut varier de $650 \in a 800 \in$, ce qui représente pour notre commune un budget annuel d'environ $15\ 000\ E$. Le conseil municipal a également mis en place une participation pour nos enfants fréquentant les cantines et les centres de loisirs afin que les tarifs hors commune ne soient pas appliqués aux familles.

Nos jeunes diplomés: Emilien BALUTEAU (BEP Menuiserie) - Laure BALUTEAU (Bac Pro Travaux Paysagers) - Bastien BELLOC (BEP Maintenance Auto) - Eloise DE ANGELIS (Brevet des Collèges) - Ophélie DE ANGELIS (Bac ES) - Benjamin DOUSSOU (Brevet des Collèges) - Claire DOUSSOU (Brevet des Collèges) - Chloé PINSON (Licence Histoire de l'Art) - Fabien LAFFARGUE (Licence Langues Etrangères Appliquées)

SOCIETE DE CHASSE

Une première sortie fructueuse le Samedi 23 Août : 5 "cochons" ont fait les frais de cette battue; La discipline et la rigueur demandées par les responsables aux chasseurs, complétées par un peu de réussite, ont permis ce résultat et

contribué à éviter des dégâts conséquents dans les cultures environnantes.



La société a donc pu proposer aux habitants de Gans et quelques voisins de partager l'animal en question. Sanglier en civet et à la broche pour le plus grand plaisir de tous, chasseurs et non chasseurs. Les échos recueillis parmi l'assemblée laissaient entendre le souhait de renouveler ce genre de manifestation.

La société en a pris note, si l'occasion se représente...



Informations chasse:



Lâchers: Vendredi 12 Septembre: 50 faisans + 50 perdreaux Vendredi 26 Septembre: 50 faisans + 50 perdreaux

Dates battues chevreuils à Gans : Samedi 10 Janvier 2009 Samedi 07 et Dimanche 08 Février 2009

Banquet de la société de chasse : Samedi 14 Févier 2009



PLANTATION DES PINS – suite et fin (provisoire)

Quelques photos pour rappeler ces moments de convivialité auxquels chacun a participé.



Monsieur le maire et l'ensemble de son conseil municipal tiennent à vous remercier de votre présence lors des plantations, présence montrant votre soutien et nous encourageant à poursuivre les travaux, entrepris par nos prédécesseurs, pour la commune.

La fête a été belle grâce à la volonté et la participation de chacun.

Merci aussi aux membres du comité des fêtes pour la préparation des pins.

Merci à Monsieur Michel MARTIN pour nous les avoir gracieusement fournis.

Merci aux fifres et tambours pour leur animation apprécié et continue.



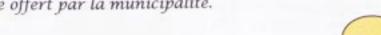


La maïade fait bien partie de la tradition qui se perpétue.

FESTIVITES 2008.....EN PHOTOS

Samedi 12 juillet

Les fifres et tambours de GANs nous ont présenté leur nouveau spectacle sur le thème « l'histoire de la ripataoulère » animé par des séquences ludiques et chaleureuses. Ensuite, un apéritif a été offert par la municipalité.















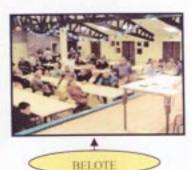












FETE DU 15 AOUT

Elle s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur en passant par le concours de belote qui a réuni près de 48 équipes, à la traditionnelle partie de pétanque et une salle comble pour le loto. Samedi soir, un spectacle très inattendu concocté par la compagnie du GIVB a comblé le nombreux public. Pour cette année, deux nouvelles activités : le lancer du béret où tout le monde s'est exercé du benjamin au vétéran, puis une randonnée pédestre de 8 kms. Pour clôturer ces festivités un magnifique feu d'artifice a illuminé le ciel de GANS.